

BDO FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 898 065,60 euros
Siège social : 43-47 avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
500 492 004 RCS PARIS

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION
DU DIRECTOIRE
DU 21 MARS 2025

[...]

AUGMENTATION DU CAPITAL PAR EMISSIONS D' ACTIONS ORDINAIRES A - RAPPEL

Le Président rappelle que :

Directoire du 27 janvier 2025 - Décision d'augmentation

Le Directoire réuni le 27 janvier 2025, usant de la **délégation de compétence pour augmenter le capital consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre 2024**, a décidé d'augmenter le capital social de **2 886 300 euros** pour le porter à **6 784 365,60 euros** par la création de **267 250 actions A** nouvelles de **10,80 euros** de nominal chacune émises au prix de **40,00 euros** représentant le nominal et une prime de **29,20 euros**, à libérer intégralement lors de la souscription.

Le montant global de la **prime d'émission s'élevant à 7 803 700 euros** serait inscrit au passif du bilan dans un compte "*prime d'émission*" sur lequel porteraient les droits des actionnaires anciens et nouveaux.

Par la délibération du 22 novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription des actions A nouvelles à **toute personnes physiques exerçant leur profession au sein du groupe BDO France ou les sociétés Holding de ces personnes physiques et répondant à la définition du Règlement Intérieur.**

Elle a délégué également au Directoire le soin d'arrêter la liste des bénéficiaires au sein de la catégorie visée ci-dessus et a rappelé que le Directoire a la compétence pour arrêter le grade de chacun des bénéficiaires désignés et ce, dans le respect de l'application des termes et modalités fixés par le Règlement Intérieur

Elle a cependant décidé que le nombre de titres à attribuer par nouvel associé ou ancien associé A est défini en fonction de son grade, savoir :

- Grade ancien modèle : 3 250 actions A
- **Yellow Partner** : 3 750 actions A
- **Green Partner** : 6 250 actions A

- **Orange Partner** : 8 750 actions A
- **Red Partner** : 10 000 actions A
- **Brown Partner** : 12 500 actions A
- **Black Partner** : 15 000 actions A.

Le Directoire a fixé comme suit la liste des bénéficiaires au sein de cette catégorie :

- **Madame Anne-Sophie ALSIF**, demeurant 11 bis avenue Elisée RECLUS - 75007 PARIS, pour **500 actions A**,
- **La société CABINET P.A. & ASSOCIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 56, traverse de la Galovière - 38450 VIF, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 503 681 835, représentée par **Monsieur Philippe ASTOLFI**, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Philippe AUCHER**, demeurant 6, impasse Marcelle Henry - 85000 LA ROCHE SUR YON, pour **5 500 actions A**,
- **La société CABINET G.BARBIN & ASSOCIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe Aux Grands Champs - 73230 VEREL-PRAGONDRAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 532 697 844, représentée par **Monsieur Grégoire BARBIN**, pour **6 750 actions A**,
- **Monsieur Philippe BENECH**, demeurant 17, rue des Fonds - 78350 JOUY EN JOSAS, pour **9 250 actions A**,
- **Monsieur Grégoire BISSON**, demeurant 304, avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE, pour **5 625 actions A**,
- **La société SIGNATURE 304**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 304, avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 794 416 891, représentée par **Monsieur Grégoire BISSON**, pour **6 125 actions A**,
- **Monsieur Xavier BONTOUX**, demeurant 24, rue Pelisson - 69100 VILLEURBANNE, pour **6 750 actions A**,
- **Monsieur Julien BOURGAIN**, demeurant 2, rue des Sirènes - 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX, pour **3 000 actions A**,
- **La société GRAND PARC CONSEIL**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 67, avenue Du Grand Parc - 78450 VILLEPREUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 829 050 608, représentée par **Monsieur Alban CABANIS**, pour **500 actions A**,
- **Monsieur Marc-Antoine CABRELLI**, demeurant 950, chemin des Cardelines - 06370 MOUANS SARTOUX, pour **5 625 actions A**,

- La société **MAC**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 950, chemin des Cardelines - 06370 MOUANS SARTOUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CANNES sous le numéro 824 989 156, représentée par **Monsieur Marc-Antoine CABRELLI**, pour **6 125 actions A**,
- **Monsieur Maxime CROS**, demeurant 2, rue de Verrières - 92220 BAGNEUX, **3 000 actions A**,
- La société **SARL DEBREE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe La Filoche - 49080 BOUCHEMAINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS sous le numéro 450 681 747, représentée par **Monsieur Laurent DEBREE**, pour **5 500 actions A**,
- La société **MALOMI**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 12, avenue Charles NICOLLE - 44800 SAINT HERBLAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 934 561 598, représentée par **Monsieur Benoît DU PLESSIS D'ARGENTRE**, pour **5 500 actions A**,
- **Monsieur Laurent DUBOUCHET**, demeurant 15, rue du Champ de PLOIX - 89510 VERON, pour **3 000 actions A**,
- La société **DEMAIN AUDIT CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 2, allée des Vermonts - 78280 GUYANCOURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 819 651 795, représentée par **Monsieur Julien DUMAINE**, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Christophe DURAND**, demeurant 4, impasse de Beaugouyen - 22410 PLOURHAN, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Matthieu ELINEAU**, demeurant 201, rue de La Brossardière - 85000 LA ROCHE SUR YON, pour **3 000 actions A**,
- La société **MATELIX**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 9, rue de La Filandière - 85500 LES HERBIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 934 563 180, représentée par **Monsieur Matthieu ELINEAU**, pour **2 500 actions A**,
- La société **LIQUIDITEAM**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 5, avenue Foch - 94300 VINCENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 833 686 330, représentée par **Monsieur Grégoire EVRAIN**, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Béranger FOLTZ**, demeurant 925, route de Cannes - Le Clos du Brasset - Villa « La Canopée » - 06560 VALBONNE, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Alexandre FONTAINE**, demeurant 2, rue de la Sandellerie - 78120 SONCHAMP, pour **3 000 actions A**,
- La société **BG CONSULTING**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 126 B, rue Léon BLUM - 69100 VILLEURBANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 924 885 775, représentée par **Monsieur Benoît GASQUET**, pour **3 000 actions A**,

- La société **OGEXPERT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 11 allée Alain GUENANT - Centre d'Affaires - 5^{ème} Avenue - 85100 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 811 727 262, représentée par **Monsieur Olivier GAUTRON**, pour **6 750 actions A**,
- **Monsieur Vincent GENIBREL**, demeurant 7, rue Remilly - 78000 VERSAILLES, pour **4 750 actions A**,
- La société **VGE CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 7, rue Remilly - 78000 VERSAILLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 920 622 651, représentée par **Monsieur Vincent GENIBREL**, pour **2 000 actions A**,
- La société **GML DEVELOPPEMENT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 51, impasse des Mousserons - 38300 SAINT-SAVIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 799 328 505, représentée par **Madame Marie-Laure GONCALVES**, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Paul GUERRIER**, demeurant 18, rue Théodore DE BANVILLE - 75017 PARIS, pour **2 375 actions A**,
- La société **ISARD**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 18, rue Théodore DE BANVILLE - 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 878 577 618, représentée par **Monsieur Paul GUERRIER**, pour **4 375 actions A**,
- **Madame Corinne GUIBERT**, demeurant 2, route du Bois VERT - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES, pour **2 725 actions A**,
- La société **ACOTEK**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 2, route du Bois VERT - 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES, en cours de formation, représentée par **Madame Corinne GUIBERT**, pour **2 775 actions A**,
- **Monsieur Sébastien HAAS**, demeurant 37, rue d'Enghien - 75010 PARIS, pour **6 250 actions A**,
- La société **SHA CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 37, rue d'Enghien - 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 813 071 784, représentée par **Monsieur Sébastien HAAS**, pour **3 000 actions A**,
- La société **ECH & ASSOCIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 12, rue Basse Poignet - 77950 MAINCY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le numéro 788 551 828, représentée par **Monsieur Cyrille HERNANDEZ**, pour **5 500 actions A**,
- La société **BRET INVESTISSEMENTS**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 1, rue Paul FEVAL - 75018 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 825 035 322, représentée par **Monsieur Cédric HETZEL**, pour **6 750 actions A**,

- La société **DAVID HIRSCH AVOCAT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 43-47, avenue de La Grande Armée - 75016 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 900 384 793, représentée par **Monsieur David HIRSCH**, pour **500 actions A**,
- La société **CI CONSEILS**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 18, impasse de Roufine La Chalp - 05350 ARVIEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GAP sous le numéro 931 289 516, représentée par **Madame Carine ISNEL**, pour **3 000 actions A**,
- La société **AUDIT & CONSEIL DES ECLUSES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 2170 Route Maurice BOISANFRAY - 27270 CHAMBLAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BERNAY sous le numéro 909 585 119, représentée par **Monsieur Benjamin IZARIE**, pour **6 750 actions A**,
- La société **HEOS INVEST**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 83, rue d'Hauteville - 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 825 052 434, représentée par **Monsieur Frédéric LUMEAU**, pour **6 750 actions A**,
- **Madame Michelle JOLLY**, demeurant 10, Hameau de la Rivière - 85220 ST MAIXENT SUR VIE, pour **3 000 actions A**,
- **Madame Mélanie JOSSE**, demeurant 35, de La Croix BLANCHE - 85180 LES SABLES D'OLONNE, pour **500 actions A**,
- La société **OCTIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 35, rue de La Croix BLANCHE- 85180 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 934 580 424, représentée par **Madame Mélanie JOSSE**, pour **11 250 actions A**,
- La société **LMX HOLDING**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 16, rue de l'Amiral MOUCHEZ - 75014 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 899 818 934, représentée par **Monsieur Laurent LAMOUREUX**, pour **9 250 actions A**,
- La société **CABINET HLCB & ASSOCIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 38, chemin de la Taillanderie - 74210 GIEZ, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANNECY sous le numéro 524 517 323, représentée par **Monsieur Hervé LE CURIEUX-BELFOND**, pour **3 000 actions A**,
- La société **JCB AUDIT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 4, impasse de l'Aqueduc - 78530 BUC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 978 757 797, représentée par **Monsieur Romain LUSSIANA**, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Guillaume MASSERON**, demeurant 109, rue Ranelagh - 75016 PARIS, pour **5 500 actions A**,
- **Monsieur Bruno MIGEON**, demeurant 97 ter, route de Saint Révérend - 85800 LE FENOILLER, pour **3 000 actions A**,

- La société **GAJ CONSEILS**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 9, rue de la Filandière - 85500 LES HERBIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 934 571 845, représentée par **Monsieur Julien MORAND**, pour **3 000 actions A**,
- La société **JMM EXPERTISE ET AUDIT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 1B rue Carnot - 05000 GAP, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GAP sous le numéro 794 282 996, représentée par **Monsieur Jean-Michel MOURATOGLOU**, pour **6 750 actions A**,
- La société **PLATINIUM EXPERTISE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 91, rue Philibert ROUTIN - 73000 CHAMBERY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 799 349 378, représentée par **Monsieur Philippe MUGNIERY**, pour **3 000 actions A**,
- **Monsieur Arnaud NAUDAN**, demeurant 3, rue Nicolo - 75116 PARIS, pour **5 625 actions A**,
- La société **MARANAR CONSEIL ET EXPERTISE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 43-47, avenue de La Grande Armée - 75016 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 828 684 340, représentée par **Monsieur Arnaud NAUDAN**, pour **6 125 actions A**,
- **Monsieur Jean-François NOËL**, demeurant 22, allée de La Forêt - 78170 LA CELLE SAINT CLOUD, pour **3 375 actions A**,
- La société **LAS LANAS & ASSOCIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 4, allée de Londres - 91140 VILLEJUST, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de EVRY sous le numéro 798 393 401, représentée par **Monsieur Jean-François NOËL**, pour **3 375 actions A**,
- **Monsieur Alain RICHARD**, demeurant 13, rue Des Vieux Gagnons - 91460 MARCOUSSIS, pour **500 actions A**,
- La société **SARL ROBBY CS**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 274, Chemin du Plan d'Arles - 13120 GARDANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 851 466 490, représentée par **Monsieur Sylvain ROBBY**, pour **6 750 actions A**,
- La société **ABCE EXPERTISE COMPTABLE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 42, rue des Demoiselles de Saint Cyr - 78210 SAINT-CYR-L'ECOLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 820 660 504, représentée par **Monsieur Christophe SANGIORGIO**, pour **3 000 actions A**,
- La société **2JBC**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 7, allée Alphonse FILLION - 44120 VERTOU, société en cours de formation, représentée par **Monsieur Jean-Michel TALAGAS**, pour **6 750 actions A**,
- La société **DNTN Conseil**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 70B rue de Romainville - 75019 PARIS, société en cours de formation, représentée par **Monsieur Nathan ZELANY**, pour **5 500 actions A**,

- La société **FINEXIC**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 12, rue des Frères Henry - 92120 MONTRouGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 833 580 194, représentée par **Monsieur Oussama BOUCHOUCHA**, pour **3 000 actions A**,

- La société **REVELLATA CONSEILS**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe Impasse de l'Eglise - 38240 MEYLAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 808 607 667, représentée par **Monsieur Maxime TRIPIER**, pour **5 500 actions A**.

La souscription pouvait être libérée au moyen de versements en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Le délai de souscription était ouvert du 27 janvier 2025 au 15 mars 2025 inclus.

Par décision du Directoire en date du 11 mars 2025, il a été décidé de la prorogation du délai de souscription jusqu'au 20 mars 2025 inclus.

Les actions A nouvelles seraient créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Elles seraient complètement assimilées aux actions A anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Le Directoire pourra cependant limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies.

Directoire du 17 février 2025 - Décision d'augmentation

Le Directoire réuni le 17 février 2025, usant de la **délégation de compétence pour augmenter le capital consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre 2024**, a décidé **d'augmenter le capital social de 1 672 650 euros** pour le porter à 8 457 015,60 euros par la création de 154 875 actions A nouvelles de 10,80 euros de nominal chacune émises au prix de 40,00 euros représentant le nominal et une prime de 29,20 euros, à libérer intégralement lors de la souscription.

Le montant global de la **prime d'émission s'élevant à 4 522 350 euros** serait inscrit au passif du bilan dans un compte "*prime d'émission*" sur lequel porteraient les droits des actionnaires anciens et nouveaux.

Par la délibération du 22 novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription des actions A nouvelles à **toute personnes physiques exerçant leur profession au sein du groupe BDO France ou les sociétés Holding de ces personnes physiques et répondant à la définition du Règlement Intérieur.**

Elle a délégué également au Directoire le soin d'arrêter la liste des bénéficiaires au sein de la catégorie visée ci-dessus et a rappelé que le Directoire a la compétence pour arrêter le grade de chacun des bénéficiaires désignés et ce, dans le respect de l'application des termes et modalités fixés par le Règlement Intérieur

Elle a cependant décidé que le nombre de titres à attribuer par nouvel associé ou ancien associé A est défini en fonction de son grade, savoir :

- Grade ancien modèle : 3 250 actions A
- **Yellow Partner** : 3 750 actions A
- **Green Partner** : 6 250 actions A
- **Orange Partner** : 8 750 actions A
- **Red Partner** : 10 000 actions A
- **Brown Partner** : 12 500 actions A
- **Black Partner** : 15 000 actions A.

Le Directoire a fixé comme suit la liste des bénéficiaires au sein de cette catégorie :

- La société **AELENE FINANCES**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 18, rue Calas - 69004 LYON 4^{ème} arrondissement, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 924 887 680, représentée par **Monsieur Farès AOUCHICHE**, pour **3 000 actions A**,

- La société **CAGOU CONSEILS**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 22, impasse Pierre CORNEILLE - 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROMANS sous le numéro 808 542 823, représentée par **Monsieur Vincent BADIN**, pour **6 750 actions A**,

- La société **TBA CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 14, rue du mont VALERIEN - 92210 SAINT-CLOUD, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 843 119 785, représentée par **Monsieur Thibaut BAPTISTE**, pour **5 500 actions A**,

- **Monsieur Patrice BOIVIN**, demeurant Vraisin - 73170 LUCEY, pour **3 000 actions A**,

- La société **SARL ELIYA AVOCAT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 43-47, avenue de La Grande Armée - 75116 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 894 206 911, représentée par **Monsieur Sacha BOKSENBAUM**, pour **500 actions A**,

- La société **PB CONSEILS**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe Rue Jacques-Yves COUSTEAU - ZA BEAUPUY 4 - 85000 LA ROCHE SUR YON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 823 036 678, représentée par **Monsieur Patrick BRETON**, pour **5 500 actions A**,

- **Monsieur Pierre CAVE**, demeurant 14, rue des Clos Moreaux - 92190 MEUDON, pour **5 500 actions A**,

- La société **LMC CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 75, rue de l'Abbé GROULT - 75015 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 821 934 015, représentée par **Madame Lucie CHAUME**, pour **1 016 actions A**,

- **Madame Lucie CHAUME**, demeurant 75, rue de l'Abbé GROULT - 75015 PARIS, pour **4 484 actions A**,

- **Madame Delphine CHAVINIER**, demeurant 8, allée des Gardes Royales - 78000 VERSAILLES, pour **6 750 actions A**,
- **La société MATHLO**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 1, rue de La Vieille Tour La Cour - 49125 BRIOLLAY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS sous le numéro 539 598 409, représentée par **Monsieur Edouard CHIVE**, pour **5 500 actions A**,
- **La société CABINET J.G. & ASSOCIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 10B, avenue des FTPF - 38130 ECHIROLLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 503 682 361, représentée par **Madame Justine GAIRAUD**, pour **5 500 actions A**,
- **La société SARL CYRIL KLAJER AVOCAT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 43-47, avenue de La Grande Armée - 75116 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 880 659 602, représentée par **Monsieur Cyril KLAJER**, pour **500 actions A**,
- **La société CLARAPPAUL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe LE HOUSSAIS - 35740 PACE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 922 441 936, représentée par **Monsieur Thomas LE FLOC'H**, pour **6 750 actions A**,
- **La société AGIL CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 19B, rue du Ratrait - 92150 SURESNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 922 464 631, représentée par **Madame Audrey LEROY**, pour **6 750 actions A**,
- **La société HOLDING 3REV**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 9, rue de La Filandière - 85500 LES HERBIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 934 564 931, représentée par **Madame Elodie LOIZEAU**, pour **1 750 actions A**,
- **Madame Elodie LOIZEAU**, demeurant 8, impasse des Dentellières - 85130 LA GAUBRETIERE, pour **3 750 actions A**,
- **Madame Brigitte LUCAS**, demeurant 130, rue de Montreuil - 94300 VINCENNES, pour **5 500 actions A**,
- **La société MACAPACHA**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 9, rue de La Filandière - 85500 LES HERBIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 934 737 040, représentée par **Madame Véronique MARTINEAU**, pour **3 375 actions A**,
- **Madame Véronique MARTINEAU**, demeurant Le Plessis - 2, route de Vendrennes - 85640 MOUCHAMPS, pour **3 375 actions A**,
- **La société SALCANTA**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 22 B, rue Jean MERMOZ - 62930 WIMEREUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOULOGNE-SUR-MER sous le numéro 844 651 125, représentée par **Madame Julie PAQUES**, pour **5 500 actions A**,

- La société **TPE & ASSOCIES**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 15 Résidence de Montgermont - 77930 SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN sous le numéro 788 608 826, représentée par **Monsieur Thierry PELAUT**, pour **6 750 actions A**,

- La société **AIDOO AUDIT CONSEIL & EXPERTISE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 43-47, avenue de La Grande Armée - 75116 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 790 018 113, représentée par **Monsieur Eric PICARLE**, pour **1 703 actions A**,

- **Monsieur Eric PICARLE**, demeurant 56, rue de Rome - 75008 PARIS, pour **5 047 actions A**,

- La société **PVR MANAGEMENT**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 14, boulevard Barbès - 75018 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 825 014 293, représentée par **Monsieur Frédéric PIOLTI**, pour **9 250 actions A**,

- **Monsieur Christophe PRAUD**, demeurant 14, allée du Repos - 44210 PORNIC, pour **2 305 actions A**,

- La société **CHRISTOPHE PRAUD CONSEILS**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 14, allée du Repos - 44210 PORNIC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 478 890 411, représentée par **Monsieur Christophe PRAUD**, pour **3 195 actions A**,

- La société **FTC ATLANTIQUE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 11, allée Alain GUENANT - 85100 LES SABLES D'OLONNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 490 639 150, représentée par **Monsieur Bruno RAVARD**, pour **6 750 actions A**,

- La société **HAJA**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 9, rue de Korn Er Houet - 35410 CHATEAUGIRON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 880 046 503, représentée par **Monsieur Jean-Christophe ROBIN**, pour **3 000 actions A**,

- La société **BRH**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 13, rue Adler - 67000 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 827 755 067, représentée par **Monsieur Benoît ROCHER**, pour **5 500 actions A**,

- **Monsieur Philippe ROGLIN**, demeurant 27, rue Des Sables - 78220 VIROFLAY, pour **1 500 actions A**,

- La société **PRGC GROUPE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 27, rue Des Sables - 78220 VIROFLAY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 478 273 113, représentée par **Monsieur Philippe ROGLIN**, pour **1 500 actions A**,

- La société **AT2R HOLDING**, société civile, dont le siège social se situe 10, rue des Vaux Parés - 35510 CESSON-SEVIGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 832 986 962, représentée par **Monsieur Thibaud ROYER**, pour **3 000 actions A**,

- **Monsieur Franck SOTIL**, demeurant 12, rue Jean RICHEPIN - 75116 PARIS, pour **3 000 actions A**,

- **La société CAP CONSEIL ET EXPERTISE**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 12, boulevard HOCHÉ - 85200 FONTENAY-LE-COMTE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 802 821 132, représentée par **Monsieur Stéphane STEENO**, pour **500 actions A**,

- **La société EMTH CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 91, avenue du Général LECLERC - 91120 PALAISEAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de EVRY sous le numéro 930 193 925, représentée par **Madame Emilie THEVENET**, pour **3 000 actions A**,

- **Madame Claudine VANDANAELE**, demeurant 6, rue du Général Pershing - 15 Domaine de Picardie - 78000 VERSAILLES, pour **3 000 actions A**,

- **La société FINEXIC**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 12, rue des Frères Henry - 92120 MONTRouGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 833 580 194, représentée par **Monsieur Oussama BOUCHOUCHA**, pour **2 500 actions A**,

- **La société LIQUIDITEAM**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 5, avenue Foch - 94300 VINCENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 833 686 330, représentée par **Monsieur Grégoire EVRAIN**, pour **2 500 actions A**,

- **La société SHA CONSEIL**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 37, rue d'Enghien - 75010 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 813 071 784, représentée par **Monsieur Sébastien HAAS**, pour **625 actions A**.

La souscription pouvait être libérée au moyen de versements en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Le délai de souscription était ouvert du 17 février 2025 au 15 mars 2025 inclus.

Par décision du Directoire en date du 11 mars 2025, il a été décidé de la prorogation du délai de souscription jusqu'au 20 mars 2025 inclus.

Les actions A nouvelles seraient créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Elles seraient complètement assimilées aux actions A anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Le Directoire pourra cependant limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies.

Le Directoire réuni le 04 mars 2025, usant de la **délégation de compétence pour augmenter le capital consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre 2024**, a décidé d'augmenter le capital social de **288 900 euros** pour le porter à 8 745 915,60 euros par la création de 26 750 actions A nouvelles de 10,80 euros de nominal chacune émises au prix de 40,00 euros représentant le nominal et une prime de 29,20 euros, à libérer intégralement lors de la souscription.

Le montant global de la **prime d'émission s'élevant à 781 100 euros** serait inscrit au passif du bilan dans un compte "*prime d'émission*" sur lequel porteraient les droits des actionnaires anciens et nouveaux.

Par la délibération du 22 novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription des actions A nouvelles à **toute personnes physiques exerçant leur profession au sein du groupe BDO France ou les sociétés Holding de ces personnes physiques et répondant à la définition du Règlement Intérieur.**

Elle a délégué également au Directoire le soin d'arrêter la liste des bénéficiaires au sein de la catégorie visée ci-dessus et a rappelé que le Directoire a la compétence pour arrêter le grade de chacun des bénéficiaires désignés et ce, dans le respect de l'application des termes et modalités fixés par le Règlement Intérieur

Elle a cependant décidé que le nombre de titres à attribuer par nouvel associé ou ancien associé A est défini en fonction de son grade, savoir :

- Grade ancien modèle : 3 250 actions A
- **Yellow Partner** : 3 750 actions A
- **Green Partner** : 6 250 actions A
- **Orange Partner** : 8 750 actions A
- **Red Partner** : 10 000 actions A
- **Brown Partner** : 12 500 actions A
- **Black Partner** : 15 000 actions A.

Le Directoire a fixé comme suit la liste des bénéficiaires au sein de cette catégorie :

- **Monsieur Marc-Antoine CABRELLI**, demeurant 950, chemin des Cardelines - 06370 MOUANS SARTOUX, pour **1 875 actions A**,

- **La société MAC**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 950, chemin des Cardelines - 06370 MOUANS SARTOUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CANNES sous le numéro 824 989 156, représentée par **Monsieur Marc-Antoine CABRELLI**, pour **1 875 actions A**,

- La société **AT2R EXPERT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 6, Les Balus - 35760 SAINT-GREGOIRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 831 275 706, représentée par **Monsieur Thibaud ROYER**, pour **3 000 actions A**,
- La société **ASTARI**, société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe 119 bd, de la bataille de Stalingrad - Immeuble Central Park - 69100 VILLEUBANNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 912 743 267, représentée par **Monsieur Xavier BONTOUX**, pour **6 750 actions A**,
- La société **HPIK**, société par actions simplifiée, dont le siège social se situe 68, rue Lamarck - 75018, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 810 787 002, représentée par **Monsieur Fabrice KELLER**, pour **6 750 actions A**,
- **Monsieur Thierry BENYAMIN**, demeurant 6 bis, rue Lancret - 75016 PARIS, pour **3 000 actions A**,
- **Madame Béatrice LAROCHE**, demeurant 7, chemin du Paradis - 91430 IGNY, pour **500 actions A**,
- **Monsieur Hervé VIALLAT**, demeurant 20 ter rue Guillod - 69003 LYON, pour **3 000 actions A**.

La souscription pouvait être libérée au moyen de versements en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Le délai de souscription était ouvert du 14 mars 2025 au 15 mars 2025 inclus.

Par décision du Directoire en date du 11 mars 2025, il a été décidé de la prorogation du délai de souscription jusqu'au 20 mars 2025 inclus.

Les actions A nouvelles seraient créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Elles seraient complètement assimilées aux actions A anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Le Directoire pourra cependant limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies.

Directoire du 12 mars 2025 - Décision d'augmentation

Le Directoire réuni le 12 mars 2025, usant de la **délégation de compétence pour augmenter le capital consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre 2024**, a décidé **d'augmenter le capital social de 153 900 euros** pour le porter à 8 899 815,60 euros par la création de 14 250 actions A nouvelles de 10,80 euros de nominal chacune émises au prix de 40,00 euros représentant le nominal et une prime de 29,20 euros, à libérer intégralement lors de la souscription.

Le montant global de la **prime d'émission s'élevant à 416 100 euros** serait inscrit au passif du bilan dans un compte "*prime d'émission*" sur lequel porteraient les droits des actionnaires anciens et nouveaux.

Par la délibération du 22 novembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires et de réserver la souscription des actions A nouvelles à **toute personnes physiques exerçant leur profession au sein du groupe BDO France ou les sociétés Holding de ces personnes physiques et répondant à la définition du Règlement Intérieur.**

Elle a délégué également au Directoire le soin d'arrêter la liste des bénéficiaires au sein de la catégorie visée ci-dessus et a rappelé que le Directoire a la compétence pour arrêter le grade de chacun des bénéficiaires désignés et ce, dans le respect de l'application des termes et modalités fixés par le Règlement Intérieur

Elle a cependant décidé que le nombre de titres à attribuer par nouvel associé ou ancien associé A est défini en fonction de son grade, savoir :

- Grade ancien modèle : 3 250 actions A
- **Yellow Partner** : 3 750 actions A
- **Green Partner** : 6 250 actions A
- **Orange Partner** : 8 750 actions A
- **Red Partner** : 10 000 actions A
- **Brown Partner** : 12 500 actions A
- **Black Partner** : 15 000 actions A.

Le Directoire a fixé comme suit la liste des bénéficiaires au sein de cette catégorie :

- **Monsieur Pierre LHOSTE**, demeurant 121, avenue des Pages - 78110 LE VESINET, pour **9 250 actions A**,
- **Madame Béatrice LAROCHE**, demeurant 7, chemin du Paradis - 91430 IGNY, pour **5 000 actions A**.

La souscription pouvait être libérée au moyen de versements en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Le délai de souscription était ouvert du 12 mars 2025 au 20 mars 2025 inclus.

Les actions A nouvelles seraient créées avec jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Elles seraient complètement assimilées aux actions A anciennes à compter de cette date et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Le Directoire pourra cependant limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies.

RÉALISATION DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL - EMISSION ACTIONS A

Le Président constate que :

Directoire du 27 janvier 2025 : **262 375 actions A** sur les 267 250 actions A nouvelles composant l'augmentation de capital ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles.

Directoire du 17 février 2025 : **145 125 actions A** sur les 154 875 actions A nouvelles composant l'augmentation de capital ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles.

Directoire du 04 mars 2025 : **20 000 actions A** sur les 26 750 actions A nouvelles composant l'augmentation de capital ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles.

Directoire du 12 mars 2025 : **14 250 actions A** sur les 14 250 actions A nouvelles composant l'augmentation de capital ont été intégralement souscrites et libérées des versements exigibles.

Les souscriptions ont été libérées **en espèces à concurrence de 12 352 408 euros et par compensation avec des créances liquides et exigibles des souscripteurs sur la Société à concurrence de 5 317 592 euros.**

Les fonds provenant des souscriptions en numéraire ont été déposés à la banque BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, laquelle a émis le certificat du dépositaire prévu par la loi, en date du 21 mars 2025, sur présentation des bulletins de souscription.

Les libérations d'actions par compensation ont été constatées par un certificat du dépositaire émis par les Commissaires aux Comptes de la Société, au vu des arrêtés de comptes établis le 19 mars 2025 par le Directoire. Les certificats susvisés sont annexés aux présentes.

Le Président soumet à l'examen du Directoire l'ensemble des documents précités.

Le Président propose au Directoire de limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies, de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Après avoir pris connaissance des documents que son Président lui a présentés et usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 novembre 2024, le Directoire, à l'unanimité :

- décide de limiter le montant de l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies,

- et constate ainsi la réalisation définitive de l'augmentation de capital par la délivrance du certificat du dépositaire le 21 mars 2025 et du certificat des Commissaires aux Comptes de la Société tenant lieu de certificat du dépositaire le 21 mars 2025, la date du plus récent des deux documents, soit le 21 mars 2025 étant celle de la réalisation définitive,

Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 12 899 100 euros sera inscrit au passif du bilan dans un compte "prime d'émission" sur lequel portera les droits des associés anciens et nouveaux.

MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de ce qui précède, le Président propose au Directoire de procéder à la modification corrélative des statuts.

Après avoir pris connaissance des documents que son Président lui a présentés, le Directoire, à l'unanimité décide de modifier les statuts de la manière suivante :

Il est ajouté au paragraphe 6.13 Opération par suite de l'AGE du 22 novembre 2024 de l'article 6 - APPORTS - FORMATION DU CAPITAL le paragraphe suivant :

" 6.13 Opération par suite de l'AGE du 22 novembre 2024

Aux termes d'une délibération du Directoire en date du 21 mars 2025, sur délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre 2024, le capital social a été augmenté d'une somme de 4 770 900 euros par apport en numéraire pour être porté de 3 898 065,60 euros à 8 668 965,60 euros."

L'article 7.1 Capital Social sera rédigé de la manière suivante :

« Le capital social est fixé à la somme de 8 668 965,60 euros. Il est divisé en 802 682 actions dont 802 500 Actions A, 71 Actions C, 111 actions D d'une valeur nominale de 10,80 euros chacune, intégralement libérées, souscrites en totalité par les Associés et attribuées à chacun d'eux, en proportion de leurs apports respectifs. »

L'article 7.2 Catégorie d'Actions sera rédigé de la manière suivante :

Les Actions sont réparties en trois (3) catégories :

- 802 500 Actions A,
- 71 Actions C,
- 111 Actions D.

Le reste de l'article demeure inchangé.

PROCURATION

Le Directoire donne tous pouvoirs donne tous pouvoirs au Cabinet **BDO AVOCATS ATLANTIQUE**, société d'avocats interbarreaux sise 4 rue Manuel à LA ROCHE SUR YON (85), avec faculté de subdéléguer à la société **LVPRO - LEGALVISION, SAS** au capital de 51 454,80 euros, domiciliée 15, rue de Milan - 75009 PARIS et ses mandataires,

, pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

[***]

Certifié conforme
Monsieur Grégoire BISSON
Pour la société Signature 304
Directrice Générale

Signé par :

08EB7A778CE47E...